

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles :

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0009790

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1756 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUCHARRAB ABDELILLAH

Date de naissance : 17 juillet 1953

Adresse : lot. ASMANI FABRICA N° 10 TARGA

Tél. : 06 71 36 34 08 Total des frais engagésDhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/02/2023

Nom et prénom du malade : BOUCHARRAB ABDELILLAH Age : 69 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

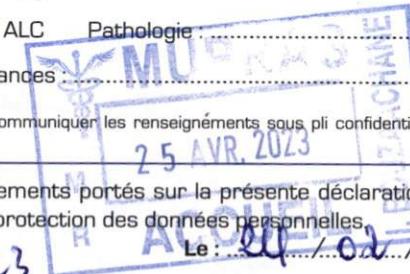
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : WAKRAH Le : 25 AVR. 2023

Signature de l'adhérent : ABDELILLAH BOUCHARRAB Le : 25 AVR. 2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.02.23	Consultation		3.000 Dhs	Docteur Mouad CRIQUE Cardiologue 262 Bd Yaâcoub El Mansour Casablanca Té : 05 22 10 01 10 GSM : 06 62 80 19 75
20.02.23	Relecture d'appeler le cœur		800 Dhs	Mouad CRIQUE Cardiologue

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients
 Dr. Massira J. Biologiste	22/01/2023	56.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). The arch is centered on a vertical axis with a horizontal cross. The top vertex is labeled 'H' (High), the bottom vertex 'B' (Bottom), and the left vertex 'D' (Distal). The right vertex is unlabeled. The teeth are numbered sequentially from 1 to 48, with some numbers appearing twice (e.g., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48).

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professi

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste
Maladies du cœur et des vaisseaux



الدكتور معاد كريشك

أخصائي

في أمراض القلب و الشرايين

Casablanca le : 20/02/2023

W9,40 x 9



1 - AMEP 5 MG

Mr BOUCHAREB ABDELILLAH

6 r,0 x 6

1 comprimé, 2 fois par jour

2 - MEDZAR 50 MG



1-0-0

traitement de 3 mois

834160

Sté TILILA PHARMA
DR. ALLAOUI BOUCHRA
N°4-Lot.Rose de la Targa-Targa
Marrakech-Tél:05 24 34 51 61
RC:91613 - ICE:002147630000008

Docteur Mouad CRIQUECH
Cardiologue
262 Bd Yaâcoub El Mansour Casablanca
Tél : 05 22 940 110 - GSM : 06 62 80 19 75

65,00

49,40

11 97,70

49,40

65,00

65,00

49,40

49,40

49,40

65,00

49,40

49,40

49,40

65,00

110 - GOMV.

Lot :
مجموعه

Fab :
صنع:

EXP. :
 صالح لغاية:

7031 09/22 09/25
BIOCODEX MAROC PPV 67.00 DH



ULTRA-LEVURE®

Saccharomyces boulardii **CNCM I-745***



20 SACHETS
250 mg

Arôme tutti frutti

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste
des vaisseaux

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

PPV: 222,00 DH
LOT: 650913
PER: 11/24



الدكتور معاد كريشك

اختصاصي
في أمراض القلب و الشرايين

Casablanca le : 20/02/2023



Augmentin est une marque déposée
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

1/9,40 i-AMEP 5 MG
x 6

S.V

1 comprimé, 2 fois par jour

65,00
x 3
2 - MEDZAR 50 MG

S.V

1-0-0

3 Augmentin 1g
22,00
1 0 1

S.V

67,00
4 ultralevure
2 0 2

S.V

traitement de 3 mois

Docteur Mouad CRIQUECH
Cardiologue
262 Bd Yââroub El Haïsou - Casablanca
Tél: 05 22 44 09 10 GSM: 06 62 80 19 75

49,40

780 40

EL ANADEL
ARAK

65,00

65,00

65,00

49,40

49,40

49,40

49,40

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste

Maladies du cœur et des vaisseaux



الدكتور معاد كريشك

اختصاصي

في أمراض القلب و الشرايين

M'Bouchareb
Abdelillah

1/20223

Creatinine sanguine

LDH

Maléémie

Glycémie à jeun

Triglycérides

uricémie - PSA

Docteur Mouad CRIQUECH
Cardiologue
262 Bd Yaâcoub El Mansour Casablanca
Tél : 05 22 94 09 10 GSM : 06 62 80 19 75

LABORATOIRE AL MASSIRA
Docteur KHALIL EL-ZAHRAOUI
Biologiste Médical
Al Massira 1, Lotissement C.N° 18 Marrakech
Tél : 05 24 34 35 72 - Fax : 05 24 49 79 65

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste
Maladies du cœur et des vaisseaux



الدكتور معاد كريشك

اختصاصي
في أمراض القلب و الشرايين

Facture

20/02/2023

BOUCHAREB ABDELILLAH

Acte	Honoraire
CONSULTATION+ECG	300,00
ECHO DOPPLER COEUR	800,00
TOTAL	1 100,00

Somme arrêtée à : un mille cent dirhams

Docteur Mouad CRIQUECH
Cardiologue
262 Bd Yaâcoub El Mansour Casablanca
Tél : 05 22 94 09 10 - GSM : 06 62 80 19 75

DR. EZ-ZAHRAOUI Khalil

Spécialiste en analyses biologiques médicales

- Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
- Diplôme Universitaire en Parasitologie et Mycologie
- Diplôme Universitaire en management de la qualité

الدكتور الزهراوي خليل

متخصص في البيولوجية الطبية

- خريج كلية الطب والصيدلة برباط
- شهادة جامعية في علم الطفيليّات والفطريّات
- شهادة جامعية في إدارة الجودة

FACTURE: 65744/2023

ICE: 001652796000037 -- IF: 68907547 -- CNSS: 4322038 -- INPE: 077164564/073061939

MARRAKECH le

22/02/2023

Nom et prénom

MR BOUCHAREB ABDEL ILAH

Référence

23B519

Médecin prescripteur

Docteur MOUAD CRIQUECH

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
CREATININE SERIQUE	30
BILAN LIPIDIQUE CHOT+TRI+HDL+LDL	180
POTASSIUM SERIQUE (KALIEMIE, K)	30
GLYCEMIE A JEUN	30
ACIDE URIQUE SERIQUE (URICEMIE)	30
PSA ANTIGENE SPECIFIQUE PROSTATIQUE	300
Total du (B)	B 600
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	640,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: **SIX CENT QUARANTE DIRHAMS**

LABORATOIRE AL MASSIRA
Docteur KHALIL EZ-ZAHRAOUI
Biologiste Médical
Al Massira I, Lotissement C, Villa N°18 Marrakech
Tél : 05 24 34 35 72 - Fax : 05 24 49 79 85

DR. EZ-ZAHRAOUI Khalil

Spécialiste en analyses biologiques médicales

- Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
- Diplôme Universitaire en Parasitologie et Mycologie
- Diplôme Universitaire en management de la qualité

الدكتور الزهراوي خليل

متخصص في البيولوجية الطبية

- خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
- شهادة جامعية في علم الفيروسات والفطريات
- شهادة جامعية في إدارة الجودة

005-22B23

Prélèvement du : 22/02/2023

Résultats édités le: 22/02/2023

Prescripteur: Docteur MOUAD CRIQUECH

MR BOUCHAREB ABDEL ILAH

Dossier N° 23B519

Page: 1/2

BIOCHIMIE SANG

GLYCEMIE A JEUN.....	1,23	g/L (*)	0,70 à 1,10 g/L
Technique: Hexokinase G6PDH-Roche diagnostic	6,84	mmol/L	3,89 à 6,11 mmol/L
CREATININE.....	7,40	mg/l	6,00 à 13,00 mg/L
	65,49	µmol/l	53,10 à 115,05 µmol/L
POTASSIUM.....	4,40	mEq/l	3,40 à 5,50 mEq/l
	4,40	mmol/l	3,40 à 5,50 mmol/l
CHOLESTEROL TOTAL.....	2,21	g/L (*)	1,20 à 2,15 g/L
	5,69	mmol/L	3,10 à 5,55 mmol/L
TRIGLYCERIDES.....	1,74	g/L (*)	0,35 à 1,50 g/l
	1,98	mmol/L	0,40 à 1,71 mmol/l
CHOLESTEROL HDL.....	0,40	g/L (*)	> à 0,40
	1,02	mmol/L	> à 1,03

- Un HDL-cholestérol > ou = à 0,60g/l est un facteur protecteur.

CHOLESTEROL LDL.....	1,46	g/l
	3,77	mmol/l

Objectifs thérapeutiques à atteindre de LDL en fonction du niveau de risques cardio-vasculaires.

- Risques faible, le cholestérol-LDL doit être < 1,90 g/L(4,90 mmol/L)
- Risques modéré, le cholestérol-LDL doit être < 1,30 g/L(3,40 mmol/L)
- Risques élevé, le cholestérol-LDL doit être < 1,00 g/L(2,60 mmol/L)
- Risques très élevé, le cholestérol-LDL doit être < 0,70 g/L(1,80 mmol/L)

La concentration du LDL sera interprétée en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire, apprécié à l'aide de la table SCORE ou de facteurs de risque cardio-vasculaire (recommandations HAS-février 2017)

LABORATOIRE AL MASSIRA
Docteur Khalil Ez Zahraoui
Biologiste Médical
Al Massira I, Lotissement C, Villa N° 18 - Marrakech
Tel: 05 24 34 35 72 / Fax: 05 24 49 79 85

DR. EZ-ZAHRAOUI Khalil

Spécialiste en analyses biologiques médicales

- Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
- Diplôme Universitaire en Parasitologie et Mycologie
- Diplôme Universitaire en management de la qualité

الدكتور الزهراوي خليل

متخصص في البيولوجية الطبية

- خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
- شهادة جامعية في علم الطفيليات واللقطريات
- شهادة جامعية في إدارة الجودة

005-22B23

Prélèvement du : 22/02/2023

Résultats édités le: 22/02/2023

Prescripteur: Docteur MOUAD CRIQUECH

MR BOUCHAREB ABDEL ILAH

Dossier N° 23B519

Page: 2/2

ACIDE URIQUE.....	62,00	mg/L	34,00 à 70,00 mg/L
	368,90	µmol/l	202,30 à 416,50

Le taux cible chez le patient goutteux sous traitement hypo-uricémiant doit être < 60 mg/l

MARQUEURS PROSTATIQUES

ANTIGENE SPECIFIQUE PROSTATIQUE . PSA

Technique: Architect Abbott/ ECLIA

Résultat: 0,354 ng/ml

< à 4,00 ng/ml

Le seuil de 4 ng/ml permet de limiter le risque de sur-diagnostic et de sur-traitement (AFU-2012).

Ce résultat est à interpréter en fonction de l'âge et en fonction du contexte clinique (anamnèse, toucher rectal, rétention urinaire ou prostatite aiguë....)

Total de pages: 2

LABORATOIRE AL MASSIRA
Docteur Khalil Ez Zahraoui
Biologique Medical
Al Massira 1, Lotissement C, Villa N° 18 - Marrakech
Tel 05 24 34 35 72/Fax 05 24 49 79 85

Compte Rendu d'échocardiographie doppler

Nom, Prénoms : Mr BOUCHAREB ABDELILLAH

Date : 20/02/2023

Age : 70 an(s)

Valve Mitrale :

Epaisseur :

Calcifications :

ASV :

Mobilité :

Remaniement :

Score de Wilkins :

Gradient OG-VG moy :

Gradient OG-VG max :

Surface Aortique : - planimétrie

Doppler

Insuffisance mitral : 0

Valve Aortique :

Gradient VGAO max :

Gradient VGAO moy :

Surface Aortique planimétrie :

Insuffisance Aortique : 0

Valve Pulmonaire :

Insuffisance pulmonaire :

Gradient VDAP moy :

Gradient VDAP max :

Valve Tricuspidie :

Insuffisance Tricuspidie :

PAPS :

Surface tricuspidie doppler :

Ventricule Gauche :

VGD : 43 mm

VGS : 28 mm

FR : 37

FE : 67

PPD : 09 mm

PPS : 14 mm

SIVD : 12 mm

SIVS : 16 mm

Ventricule Droit :

DTD : 34 mm

Oreillette Gauche : 41 mm

Aorte : 39 mm

R : 1.05

Flux mitral :

TD : 307 m/s

TRIV :

EV max : 0.51 m/s

AV max : 0.44 m/s

E/A : 1.16

Péricarde :

Décollement postérieur : 0

Décollement antérieur : 0

CONCLUSION :

CARDIOMYOPATHIE HYPERTENSIVE

HYPERTROPHIE SEPTALE ASYMETRIQUE

CINETIQUE SEGMENTAIRE DU VG NORMALE AU REPOS

PAS DE VALVULOPATHIE

PERICARDE SEC

Docteur Mouad CRIQUECH
Cardiologue
262 Bd Yaâcoub El Mansour Casablanca
Té : 05 22 94 09 10 - GSM : 06 62 80 19 75

